

Déclaration d'accident de ski

à envoyer dans les 5 jours ouvrés



Avant tout, appelez le service AXA Assistance « Carte Blanche » au numéro **01 55 92 40 00** (33 1 55 92 40 00 de l'étranger)

Puis adressez ce formulaire à :

AXA Assistance

Carte Blanche / Service de gestion des règlements

12bis, boulevard des Frères Voisin

92798 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Accompagné de l'original de votre

Carte Blanche

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse :

.....

.....

.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre :

Date de l'accident : Heure : Lieu :

Circonstances :

.....

.....

.....

.....

Nature des blessures :

Avez-vous été transporté en ambulance ? oui non

Avez-vous engagé des frais d'ambulance ? oui non

Avez-vous engagé des frais de traîneau ? oui non

Avez-vous engagé des frais médicaux ? oui non

Etes-vous assuré(e) social(e) ? oui non

A quelle caisse êtes-vous affilié(e) ?

Avez-vous une mutuelle ? oui non

Nom de la mutuelle :

.....

En cas **d'accident avec un tiers**, déclarez obligatoirement celui-ci à votre assureur qui vous garantit en « responsabilité civile chef de famille – défense –recours » clauses comprises dans votre contrat multirisques habitation).

Nom et adresse de votre assureur :

.....

N° du contrat Habitation :

Nom et adresse des témoins :

.....

.....

Nom, prénom et adresse de l'adversaire :

.....

.....

.....

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'AXA, www.axa.fr